NATIONS
UNIES

S



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1999/1062
15 octobre 1999
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 15 OCTOBRE 1999, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

En application de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité en date du 10 juin 1999, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte du rapport sur la présence internationale de sécurité au Kosovo pour la période allant du 30 août au 27 septembre 1999 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter ledit rapport à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Kofi A. ANNAN

99-30007 (F) 151099 151099

/...

ANNEXE

Rapport mensuel sur les opérations de la KFOR
adressé à l'organisation des nations unies

1. Au cours de la période considérée (30 août-27 septembre 1999), la KFOR a poursuivi le déploiement des contingents de la KFOR dans le théâtre d'opérations. Au 27 septembre, 49 412 hommes étaient en place. Seize pays membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) ont achevé leur déploiement.

2. L'Autriche, la Lituanie, la Fédération de Russie, la Slovaquie, la Suède, la Suisse et l'Ukraine ont toutes achevé leur déploiement au cours de la période considérée. Le déploiement du contingent russe à Orahovac continue de se heurter à des manifestations et à des barricades montées de par la ville par des Albanais de souche. On continue de s'efforcer de résoudre les problèmes.

Sécurité

3. La période considérée a été marquée par une légère diminution du nombre d'agressions commises contre des membres du personnel de la KFOR, bien que la situation se soit tendue au cours de la dernière semaine de septembre, qui a connu une recrudescence de la violence. Rien n'indique que ces incidents aient un rapport avec une campagne menée contre la KFOR. Les tensions ethniques persistent, et les Albanais de souche continuent de s'attaquer aux minorités ethniques, s'en prenant surtout aux Serbes et à leurs biens. Les événements des derniers jours de la période considérée portent à croire que les tensions qui existent dans des secteurs tels que Kosovo Polje, Mitrovica ou Orahovac pourraient facilement s'aggraver et déborder ailleurs. Au cours de la période considérée, on a compté au Kosovo 112 morts ou blessés parmi la population civile. Cinq personnes soupçonnées d'assassinat ont été arrêtées. On découvre encore des stocks d'armes cachés dans toute la zone d'opérations.

4. La KFOR continue de travailler en étroite collaboration avec le Service de l'action antimines de l'ONU, et elle a récemment lancé un programme de sensibilisation au problème des mines en association avec le Centre de coordination de l'action antimines de l'ONU et avec d'autres organismes spécialisés dans le déminage. On s'attache actuellement particulièrement à éliminer la menace des bombes-grappes et à déminer les points de passage des frontières. À cet égard, les brigades multinationales de la KFOR ont examiné tous les sites où on sait qu'il y a des bombes-grappes et repéré les bombettes pour que les équipes de neutralisation des engins explosifs s'en chargent. Le but est de baliser toutes les zones concernées et d'en nettoyer autant que possible avant les premières neiges. La KFOR continue de s'employer en étroite collaboration avec le Service de l'action antimines à nettoyer rapidement les secteurs qui ont une incidence sur les opérations immédiates. Elle a nettoyé 547 écoles, et compte avoir fini de nettoyer toutes les écoles à la mi-octobre. Au 18 septembre, 4 462 mines antipersonnel, 2 331 mines antichar et 3 800 bombettes avaient été éliminées. On trouve encore des stocks d'armes cachés dans toute la zone des opérations.

Coopération et respect des dispositions de la part des parties

5. Globalement, au jour K+90 (le 19 septembre), on a estimé que l'Armée de libération du Kosovo (UCK) s'était conformée à l'engagement du 21 juin que sa direction avait signé avec le commandant de la KFOR. Au cours de sa démilitarisation, l'UCK a remis une dizaine de milliers d'armes, la plupart vieilles et en mauvais état. Elle a cessé d'exister le 20 septembre, date à laquelle un accord a été conclu sur les principes devant régir le Corps de protection du Kosovo. Celui-ci sera un service d'urgence civil et multiethnique, qui ne sera pas chargé du maintien de l'ordre; il sera placé sous l'autorité du Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU, qui a nommé M. Çeku à sa tête. Le commandant de la KFOR l'aidera à s'acquitter des tâches qui lui sont confiées et lui donnera des directives opérationnelles courantes en même temps qu'il continuera de contrôler avec rigueur le respect des dispositions et, en particulier, il veillera à ce que personne n'ait accès aux armes sans autorisation.

6. La direction de l'UCK semblait satisfaite de l'accord et de la transformation de l'UCK en Corps de protection du Kosovo, mais certaines structures de l'UCK continuent probablement d'exister. Il y a eu des incidents où d'anciens membres de l'UCK ne portaient pas le nouvel uniforme du Corps de protection, ou portaient encore des insignes de l'UCK. La KFOR s'attachera en priorité à surveiller le respect des principes et à superviser l'aide apportée à la mise sur pied du Corps de protection.

7. Au cours de la période considérée, les forces de sécurité serbes ont continué de se conformer aux termes de l'Accord militaire technique et de faire preuve d'esprit de coopération dans leurs rapports avec la KFOR, en dépit de quelques heurts entre la KFOR et des éléments serbes sur la frontière entre le Kosovo et le reste de la Serbie. Les manoeuvres saisonnières des forces serbes se poursuivent.

Coopération avec les organisations internationales

8. La KFOR continue d'assurer au quotidien une assistance humanitaire dans tout le Kosovo, à la demande, en se concentrant sur les transports, la distribution de vivres, l'appui médical, le rétablissement de services d'appui et la protection des réfugiés et des personnes déplacées, notamment dans leurs déplacements.

9. La force de police de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) ne comptant actuellement que 1 483 personnes, l'administration civile reste principalement à la charge de la KFOR pour ce qui est de la sécurité publique. La KFOR a cédé à la MINUK, fin août, la responsabilité des activités de police à Pristina, et plus de 560 hommes y sont déployés. Néanmoins, la KFOR continue d'effectuer des patrouilles de sécurité dans toutes les grandes agglomérations et dans les campagnes, afin de dissuader la criminalité et de donner une impression de sécurité aux civils. Environ la moitié de l'effectif disponible de la KFOR est directement affectée aux activités actuelles de protection. La KFOR offre un appui quotidien à l'École de police du Kosovo, qui a ouvert ses portes le 7 septembre.

10. La KFOR continue d'assurer la sécurité et la protection des points de passage de la frontière à l'entrée du Kosovo, où elle fouille des véhicules en procédant par sondage, notamment pour empêcher le trafic d'armes et de matériel militaire. Elle assure également la sécurité du transport des droits de douane perçus aux postes frontières tenus par la police des frontières de la MINUK. Actuellement, six bataillons de la KFOR s'occupent essentiellement de la sécurité des frontières, fonction dont la KFOR continuera de se charger jusqu'à ce que la MINUK assume la responsabilité du contrôle des frontières.

11. La KFOR continue d'apporter son concours à la MINUK à tous les niveaux de l'administration civile du Kosovo, et elle est représentée au Conseil de transition du Kosovo, qui s'est réuni trois fois en septembre, ainsi que des commissions civiles conjointes.

12. Sur le plan des infrastructures, les contingents de la KFOR continuent de s'occuper d'assainissement, d'assurer l'approvisionnement en eau et le fonctionnement des centrales électriques. Elle exploite et entretient les moyens de transport ferroviaire.

Retour des réfugiés et des personnes déplacées

13. Plus de 85 % des 900 000 personnes environ qui s'étaient réfugiées dans des pays de la région ou d'ailleurs ont maintenant regagné le Kosovo. Les arrivées ont nettement diminué en septembre, seulement 22 500 personnes environ étant rentrées chez elles, la majorité d'entre elles revenant de pays tiers. Les Serbes qui sont au Kosovo demeurent isolés et tributaires de l'aide que leur apportent la KFOR et les organisations humanitaires (vivres et soins médicaux). D'après les plus récentes estimations de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et des brigades de la KFOR, il reste environ 97 000 Serbes au Kosovo.

Perspectives

14. Comme on l'a vu plus haut, les conditions de sécurité se sont améliorées au Kosovo au début de la période considérée. Cependant, des attaques menées contre les minorités ethniques, surtout les Serbes, et contre leurs biens, continuent de poser un grand problème de sécurité. En outre, les tensions risquent de s'aggraver dans des secteurs tels que ceux de Orahovac et Kosovo Polje et de déborder ailleurs. La KFOR continuera de s'employer, en étroite collaboration avec la MINUK, à régler ces problèmes, parmi d'autres, en vue de maintenir la paix et la stabilité au Kosovo.
